

Réf: Dossier 477789

Avis de constitution

SOCIETE « AVYLA » en abrégé « AVYLA SARL »

Siège Abidjan Cocody, Riviera palmeraie, Lot 7058,
Ilot 160

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/12/2025 reçus par Me ZOGOUE DOWAN ELVICHE AIME, Notaire, enregistrés, le 22/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVYLA » en abrégé « AVYLA SARL

»

Objet : - Construction, Lotissement ;
- Agriculture, Elevage ;
- Import-Export ;
- Commerce Général ;
- Consultance, Conseil, Formation,

Et d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, relationnelles, techniques, industrielles, mobilières, immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptible d'en favoriser la réalisation et le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody, Riviera palmeraie, Lot 7058, Ilot 160

Dirigeant(s) M ASSANDE KOUA CHRISTOPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00385 du 22/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04551/GTCA/RC/2026 du 22/01/2026

